



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP MPI - EP3 - Réalisation d'ouvrages courants - Session 2022

Correction du sujet - CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation

Informations de l'examen

Diplôme : CAP

Matière : Métiers du Plâtre et de l'Isolation

Session : 2022

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Correction de l'épreuve EP3 - Réalisation de travaux spécifiques

Contexte professionnel de l'épreuve

Cette épreuve consiste à réaliser une cloison bar en briques plâtrières, avec un enduit au plâtre. Le candidat doit respecter le délai imparti et suivre les étapes de mise en œuvre de manière professionnelle.

Exercice 1 : Préparation de l'intervention orale

Objectif : Réaliser un compte rendu oral de son intervention en utilisant des termes techniques appropriés et en présentant une logique d'enchaînement des tâches.

Question 1

Le candidat doit décrire les tâches à effectuer dès le début de l'intervention ainsi que les règles de mise en œuvre à respecter.

Le candidat pourrait dire : « Aujourd'hui, je vais réaliser une cloison bar en briques plâtrières. La première étape consiste à préparer le chantier en lisant le dossier technique pour m'assurer d'avoir toutes les informations nécessaires. Ensuite, je vais procéder à l'implantation de la cloison, puis je tracerai et monterai les briques. Les arêtes seront confectionnées au plâtre fort. Enfin, j'appliquerai un enduit au plâtre traditionnel. »

Exercice 2 : Implantation et montage des briques

Objectif : Effectuer l'implantation, le traçage et le montage des briques avec confection des arêtes au plâtre fort dans un temps limité.

Question 2

Décrire les étapes de réalisation de la cloison et les matériaux à utiliser.

Les étapes sont les suivantes : 1. Measurement et traçage des emplacements de la cloison sur le sol et au plafond. 2. Montage des briques plâtrières, en veillant à respecter l'aplomb, le niveau et la planéité. 3. Confection des arêtes avec du plâtre fort, en s'assurant d'une finition propre et professionnelle.

Exercice 3 : Enduit au plâtre

Objectif : Appliquer l'enduit de manière uniforme et respecter les exigences de planéité.

Question 3

Quelles sont les consignes à suivre lors de l'application de l'enduit ?

L'enduit doit être appliqué en respectant une épaisseur de 1 cm. La surface à enduire doit être propre et exempte de poussière. Un lissage doit être effectué pour obtenir une surface plane. Le temps de séchage doit également être respecté.

Barème d'évaluation

Total maximum : 60 points

Note finale : /20, arrondie au demi-point supérieur.

Pour chaque compétence, les candidats peuvent être notés sur une échelle de maîtrise :

- Non maîtrisé
- Maîtrise insuffisante
- Maîtrise partielle
- Maîtrise totale

Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Répartissez le temps de travail selon les étapes et assurez-vous d'avoir prévu du temps pour l'application de l'enduit.
- **Utilisation des outils :** Assurez-vous que votre matériel est en bon état avant de commencer l'intervention.
- **Contrôle de qualité :** Vérifiez régulièrement la planéité et l'aplomb de votre cloison pendant la construction.
- **Règles de sécurité :** Portez les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et gardez le site de travail propre.
- **Prise de notes :** Notez toute consigne spécifique à votre intervention pour ne rien oublier au moment de l'application.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.